

ASARET GINGEMBRE

Asarum canadense Linné

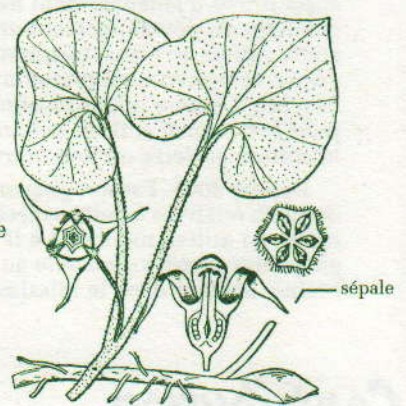
Famille des aristolochiacées (famille de l'aristoloche)
Canada wild-ginger, gingerroot, indian ginger, snakeroot

Description . . .

Plante herbacée vivace, densément pubescente, à rhizome ramifié et aromatique. Feuilles au nombre de deux, réniformes, de 10 à 18 cm de diamètre, issues directement du rhizome et formant souvent un tapis dense et bas au sol. Fleur solitaire, cachée sous les feuilles, portée par un court pédoncule émergeant de l'aisselle des pétioles et formée uniquement de trois sépales pourpre brunâtre soudés à la base. Fruit : une capsule produisant une douzaine de graines, parfois jusqu'à 30.

Espèce voisine : aucune.

Traits distinctifs : grandes feuilles profondément cordées, très poilues, ainsi que le pétiole; gros rhizome très peu enfoui dans le sol; odeur caractéristique de gingembre.

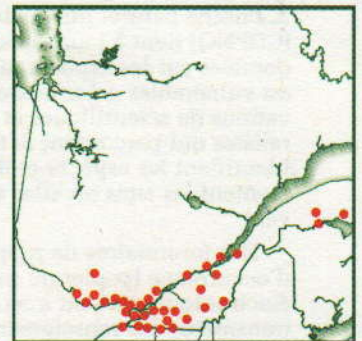


Répartition . . .

Périphérique nord

Amérique du Nord : du Manitoba au Nouveau-Brunswick et du Dakota du Nord à la Louisiane et à la Géorgie.

Québec : Outaouais, Laurentides, Lanaudière, Mauricie, Capitale-Nationale, Montérégie, Centre-du-Québec, Estrie, Chaudière-Appalaches, puis en Gaspésie; limite septentrionale à la baie des Chaleurs, rivière Petite Caspédia.



Habitat . . .

Érablières à caryer et à tilleul; milieux calcaires riches ou près de cours d'eau.

Biologie . . .

Espèce poussant à l'ombre. Floraison au début du printemps. La première feuille est produite deux à trois ans après la germination de la graine et la première fleur deux à trois ans plus tard. Plante autoféconde, dont seulement 2 % à 23 % des individus fructifient. Les graines possèdent une caroncule charnue qui attire les fourmis, ce qui contribue à leur dispersion sur de courtes distances. La levée de dormance s'effectue en deux temps : la racine émerge à l'automne, après trois mois de chaleur et les cotylédons, seulement au printemps suivant, après les froids hivernaux.

Problématique de conservation . . .

Les conditions propices à la croissance de l'asaret gingembre ne se rencontrent que dans les érablières riches et humides du sud du Québec. Bien que sa disparition ne soit pas appréhendée pour le moment, plusieurs facteurs contribuent à sa raréfaction : le broutage par le cerf de Virginie, la coupe forestière, certaines pratiques non appropriées d'aménagement forestier et la destruction de son habitat résultant du développement urbain et agricole. Le prélèvement de spécimens entiers aux fins du commerce de l'horticulture ou de l'alimentation exerce également une pression non négligeable sur les populations sauvages de l'espèce. Comme il faut plusieurs années à un plant pour atteindre une taille intéressante pour le commerce, il est tentant pour les fournisseurs de s'approvisionner directement en milieu naturel. En effet, la culture en serre ou tout autre moyen de propagation en milieu contrôlé sont plus coûteux.

Depuis 2005, l'asaret gingembre bénéficie, à titre d'espèce vulnérable, d'une protection juridique au Québec. Les interdictions relatives à cette espèce se limitent toutefois à la récolte de plus de cinq spécimens entiers ou parties souterraines en milieu naturel et à la vente d'un seul de ces spécimens. Selon les données du réseau NatureServe, l'asaret gingembre serait vulnérable au Manitoba. Aux États-Unis, on considère qu'il est très menacé en Louisiane et dans le Maine, menacé dans le Mississippi, le Nebraska et le Dakota du Sud et qu'il est vulnérable en Illinois et dans le Kansas.

Contribution au CDPNQ . . .

Le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ) tient à jour sa banque de données sur les espèces menacées ou vulnérables grâce aux observations de scientifiques et de naturalistes qui parcourent le territoire, identifient les espèces et documentent les sites où elles se trouvent.

Des formulaires de rapport d'occurrence (papier ou gabarit électronique) servent à recueillir et transmettre les renseignements nécessaires à l'enregistrement d'une occurrence au CDPNQ. Si vous désirez soumettre vos observations, nous vous enverrons ces formulaires que vous pourrez remplir et nous retourner. Lorsque nous les aurons reçus, ils seront revus et vos observations seront éventuellement incorporées au CDPNQ à titre de nouvel enregistrement ou de mise à jour d'un enregistrement antérieur.

Références utiles . . .

Britton, N.L. et A.B. Brown. 1913. An Illustrated Flora of the Northern United States, Canada, and the British Possessions. 2nd Edition in 3 Volumes. Charles Scribner's Sons, New York.

Lamoureux, G. 2002. Flore printanière. Collaboration à la photographie, R. Larose. Fleurbec éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec.

Lamoureux, G. et P. Nantel. 1999. Cultiver des plantes sauvages... sans leur nuire. Fleurbec éditeur, Saint-Henri-de-Lévis, Québec. 80 p.

Marie-Victorin, Fr. 1995. Flore laurentienne. 3^e édition mise à jour et annotée par L. Brouillet, S. Hay et I. Goulet en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Gaëtan Morin, éditeur. 1093 p.

NatureServe. 2003. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life. NatureServe and the Natural Heritage Network. <http://www.natureserve.org/explorer>. Version 1.8, Copyright 2003.

Rousseau, C. 1974. Géographie floristique du Québec-Labrador. Distribution des principales espèces vasculaires. Travaux et documents du Centre d'études nordiques. No 7. Les Presses de l'Université Laval. 799 p.

**VOTRE CONTRIBUTION
EST GRANDEMMENT APPRÉCIÉE.**

Pour nous joindre:

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec
Direction du développement durable, du patrimoine écologique et des parcs • Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
4^e étage, boîte 21 • 675, boulevard René-Lévesque Est • Québec (Québec) G1R 5V7

Téléphone: (418) 521-3907 • Télécopieur: (418) 646-6169 • Courrier électronique: cdpnq@menv.gouv.qc.ca

Fiche rédigée par Hélène Gilbert, consultante en botanique, et éditée par Line Couillard

Illustration tirée de Britton et Brown 1913

2005